

clermont auvergne métropole

Travaux d'aménagement cyclable

rue de Romagnat, carrefour avec rue de Gergovie et avenue Nestor-Perret à Aubière avenue Jean-Moulin et boulevard Georges-Couthon à Romagnat

Dans le cadre du déploiement de son Schéma Directeur Cyclable métropolitain, Clermont Auvergne Métropole, en lien avec les communes d'Aubière et de Romagnat, engage des travaux d'aménagement d'un nouvel itinéraire cyclable à compter du 5 novembre.

Objectifs et nature des travaux

Ce futur itinéraire permettra d'assurer une liaison cyclable entre les communes d'Aubière et de Romagnat de manière sécurisée. Des voies partagées entre les bus et vélos seront aménagées au niveau du carrefour entre la rue de Gergovie, la rue de Romagnat et l'avenue Nestor-Perret.

La bande cyclable existante sera transformée en piste cyclable, afin d'apporter confort et sécurité aux usagers. Les passages piétons seront mis aux normes d'accessibilité et sécurisés.

Calendrier prévisionnel et organisation du chantier

Les travaux interviendront entre le 5 novembre 2025 et début mars 2026. Ils s'organiseront en 2 phases (planning prévisionnel, voir au verso).

Afin de réaliser ces aménagements, la circulation des véhicules sera alternée. Des déviations temporaires seront ponctuellement mises en place et signalées. L'accès des riverains sera maintenu.

La collecte des déchets sera assurée normalement. Nous vous invitons à vous rapprocher du chef de chantier pour lui indiquer vos besoins et vos contraintes.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension.















